

## Procès-verbal de la 42e Assemblée générale de la CITrap Suisse

Samedi 21 mai 2016 sur le vapeur "La Suisse", entre Château Chillon et Lausanne

Partie statutaire: 13h50 - 14h35

Liste des excusés: Commune d'Aubonne, de Renens, Alex Brühwiler (Président de Gossau), Fredy Fässler (Député St-Gall), René Böhlen (Litra), Christoph Wydler, Jost Rüegg, Heinz Surber, Beat Tinner, Adrien Wüthrich, Herr und Frau Scheller, Herr und Frau Pfeiffer, Carol Chisholm, Didier Pantet, Jan Thuillard, Sara Fritz, Bernhard Gelzer, Michèle Mossi, Pierre Keller, François Pointet, Rose Mary Devanthery, Marc Dunand, Jacques Longchamp

La Présidente Bea Heim ouvre la réunion, à laquelle participent 46 personnes, après le déjeuner. Elle remercie la section vaudoise pour l'organisation du programme, et surtout Maurice Decoppet, président de l'Association des Amis des bateaux à vapeur sur le lac Léman, pour la visite du chantier naval où le vapeur "Italie" est entièrement restaurée en cale sèche, et de l'intérieur du bateau "Ville de Genève" modifié en version transports publics pour les traversées entre la France et Lausanne". Bea Heim remercie aussi la CGN pour la possibilité de pouvoir, avec un billet 2<sup>ème</sup> classe, manger et tenir l'assemblée au restaurant 1<sup>ère</sup> classe magnifiquement décoré. Elle explique que les boissons sont prises en charge par la Citrap Suisse.

**1. Scrutateurs**, Sont élus: Alfred Affolter et Jörg Vitelli. Le secrétaire Martin Trippel et le trésorier Hugo Fessler distribuent aux participants des copies du rapport et des comptes annuels, et deux résolutions.

**2. Le protocole de l'AG 2015** est approuvé à l'unanimité. Bea remercie Heinz Surber pour l'avoir tenu.

**3. Rapport annuel 2015:** Bea Heim mentionne les points essentiels, en indiquant que le rapport sera publié sur le site web. La Présidente a participé à de nombreux événements de transports en commun et a également fait des interventions parlementaires en faveur de l'amélioration des transports publics. En tant que vice-président, Hans Meiner a participé à de nombreuses réunions pour défendre les besoins et intérêts des clients des transports publics directement auprès des responsables d'entreprises. Nous avons pris part avec succès dans la coalition en faveur de FAIV. Nous avons communiqué nos opinions sur de nombreuses consultations de l'OFT et écrits plus de communiqués de presse que par le passé.

**4. Comptes 2015:** Hugo Fessler explique l'état des finances. Revenu CHF 11'928, Dépenses CHF 19'676, Perte CHF 7'748, Capital 31'647. Il souligne que plusieurs membres de la défunte section Suisse centrale, devenus membre de la Citrap Suisse ont démissionnés en 2016, ce qui réduira le montant des cotisations à encaisser en 2016.

**5. Le rapport des vérificateurs 2015** est lu par Stephan Maurer. Les vérificateurs

Peter Plattner et Stephan Maurer ont examinés les justificatifs et les paiements et trouvent les comptes bien gérés et corrects. Il propose à l'Assemblée l'approbation des comptes et la décharge du trésorier, ce qui a été approuvé à l'unanimité.

**6. Budget 2016 et 2017:** Le budget des deux années se monte à CHF 15 000, comparativement à CHF 20'000 de dépenses en 2014 et 2015. Les contributions aux campagnes de votations impliquant les transports en commun seront réduites d'environ la moitié. En 2016, il y aura une perte d'environ CHF 3'600, à cause de notre contribution au comité contre l'initiative vache-à-lait.

**7. Cotisation 2017:** Hans Meiner déclare que comme annoncé lors de l'assemblée générale annuelle en 2015, les cotisations des membres de section doivent être augmentées de CHF 2.50 pour les membres individuels et CHF 5.00 pour les membres collectifs à partir de 2017. Les contributions sont restées inchangées pendant plus de 20 ans, nous avons utilisés au cours des dernières années notre fortune pour les campagnes de transports publics. Nous devons maintenant trouver un budget équilibré. La charge de travail du secrétaire est augmentée pour rendre la Citrap plus visible publiquement. Martin Trippel explique qu'il y a maintenant trois sections romandes, et plus d'information doit être transmise aux membres par le site web. La traduction de tous ces documents double le temps de rédaction. Lors de la Conférence des présidents du 3 mai 2016, cette augmentation a été soutenue. La section de la Suisse orientale a communiqué son refus de toute augmentation par lettre. La section d'Oberaargau ne s'est pas prononcée. Les deux sections étaient absentes à la conférence des présidents et à l'assemblée générale. Auparavant, il a même été question d'une augmentation de CHF 5.00. Cependant, cela a été rejeté par une majorité des sections présentes à la conférence des présidents. L'augmentation de CHF 2.50 de la cotisation pour les membres individuels et de CHF 5.00 pour les membres collectifs à partir de 2017 est adoptée par l'Assemblée avec une abstention.

**8. Élections au sein du Comité central:** Bea Heim dit que la coopération du comité central avec les sections doit être améliorée et renforcée. Ceci est demandé en particulier par les sections de Suisse orientale et Vaud. D'une part, ces sections estiment que la Citrap Suisse ne fait pas assez pour les sections, d'autre part, le comité central serait trop autoritaire et prend position sur des sujets nationaux sans demander l'avis des sections et d'obtenir leur approbation pour les dépenses de campagne ou résolutions. La Présidente rétorque que c'est la tâche des membres du comité central, représentants des sections, d'informer les sections et de représenter leur opinion. La Présidente demande aux sections Oberaargau, Vaud et Neuchâtel de nommer un délégué afin que chaque section soit représentée au comité central. Eric Loutan, président de la section Vaud, dit qu'il va communiquer le nom du délégué de Vaud dans les prochains jours. Nicole Humbert-Droz, nouvelle présidente de la section Neuchâtel, dit que sa section est trop jeune et trop petite pour être en mesure de choisir un délégué. Personne d'Oberaargau n'est venu à l'AG.

**9. Propositions individuelles:** Personne n'a fait une demande dans le délai.

**10. Divers:** Bea Heim présente deux résolutions. Une contre l'initiative pour un financement équitable des transports, l'autre contre l'initiative Pro Service Public. La

première a été adoptée avec une abstention, la seconde avec 3 NON et 8 abstentions.

Eric Loutan est intervenu pour dire que la Citrap ne devrait pas politiser, on devrait travailler de manière neutre. La section Vaud accorde une grande importance à ne pas se mêler à la politique pour gagner un plus grand nombre possible de membres. Il mentionne l'exemple de l'organisation Pro Rail, qui est apolitique et fortement présente publiquement. Avant d'envoyer un communiqué de presse, il doit être soumis aux sections et il faut attendre leur consentement. Bea Heim dit qu'il faut réagir rapidement pour les communiqués de presse. Les membres du Comité Central sont déjà interrogés sur leur opinion, et ils représentent les sections. Professeur Mange de la section Vaud suggère que la Citrap devrait travailler en collaboration avec Pro Rail, qui a un magazine et offre ainsi plus pour les membres. Une seule organisation avec plus de membres aurait plus de chances de faire appliquer ses idées dans la politique. Deux petites organisations sont moins utiles.

Hans Meiner explique que la Citrap et Pro Rail ont deux structures de fonctionnement différentes et ont aussi une relation différente avec les entreprises de transport et les milieux politiques. Mais elles poursuivent les mêmes buts et échangent aussi les idées. Selon lui, deux organisations qui ont le même avis ont plus d'influence sur le plan politique.

Hans Meiner remercie Bea Heim pour son énorme engagement en faveur de la Citrap au parlement et publiquement.

Enfin, Maurice Decoppet déclare qu'il ne sera pas possible de visiter le pavillon Léman 2030 des CFF. Il a pu obtenir 50 exemplaires du magazine « transports lausannois », dans lequel le projet Léman 2030 est décrit en détail. On peut également le consulter sur Internet. Copies de presse avec la description de la nouvelle gare souterraine de Genève et ses projets régionaux, ainsi qu'une documentation complète de la compagnie CGN et de l'Association des amis des bateaux à vapeur du Léman sont également offerts par Maurice Decoppet.

Bea Heim remercie chaleureusement la section Vaud, Maurice Decoppet et Martin Trippel pour l'excellente organisation des événements, le succulent repas et remercie tous les membres pour leur présence à l'Assemblée générale.